

Luc Chatel veut repêcher les décrocheurs

ÉDUCATION. Comme nous l'annonce Luc Chatel, tous les élèves quittant l'école sans diplôme seront désormais identifiés grâce à un fichier.

Après expérimentation dans quelques régions, la plateforme informatique destinée à pister les décrocheurs, qui disparaissent, entre 16 et 18 ans, dans la nature sans diplôme ni formation va entrer en service actif dès la rentrée prochaine dans la France entière. Le ministre de l'Éducation nationale doit annoncer ce matin, à l'occasion d'un déplacement à Châteauroux (Indre), avec la secrétaire d'État à la Jeunesse, Jeannette Bougrab, le déploiement national de ce que le gouvernement considère comme une arme de la « guerre au décrochage ».

■ **Chaque année, 180 000 élèves disparaissent des tablettes.** Depuis plusieurs années, il est admis qu'environ 150 000 jeunes disparaîtraient du système, passé l'âge de scolarité obligatoire, sans aucun bagage à faire valoir. « La vérité, confesse Luc Chatel, c'est que le ministre que je suis, ni aucun de mes prédécesseurs, n'a jusqu'ici précisément su combien sont ces jeunes. Le nouveau système interministériel d'échanges d'informations nous permet, aujourd'hui, de savoir pour la première fois qu'ils sont bien plus. Entre juin 2010 et mars de cette année, 252 000 jeunes de plus de 16 ans ont disparu des établissements de l'Éducation nationale sans diplôme. On n'en retrouve que 72 000 dans les missions locales, ce qui signifie que l'on a 180 000 perdus de vue. Maintenant qu'on les a identifiés, on n'a plus aucune excuse pour ne pas aller les chercher et leur proposer une solution adaptée », promet Luc Chatel.

■ **Une toile d'araignée pour mieux les identifier.** Via une plateforme numérique, en clair un fichier d'échanges de données entre l'Éducation nationale, le ministère de l'Agriculture (pour les lycées agricoles), les préfetures, les missions locales, les centres d'orientation et les centres de formation des apprentis. En cas de décrochage, le chef d'établissement tire le premier la fusée de

détresse en signalant l'élève « perdu » sur le serveur Sconet.sdo : les autres services qui ont accès à la base peuvent ensuite, si le jeune réapparaît subitement ailleurs, renseigner la base, qui doit être réactualisée trois fois par an. Sinon, le décrocheur entre dans la catégorie des perdus de vue. Ceux que le gouvernement entend rattraper un à un par la manche.

■ **Une solution adaptée pour chacun.** « Apporter une réponse individuelle à chacun, explique Luc Chatel. C'est un devoir de ne pas les laisser tomber. En temps de crise, à niveau de qualification égal, un jeune a trois fois plus de chance se trouver au chômage s'il n'a pas de diplôme. C'est un handicap qu'il traînera à vie. Un gâchis. Une fois identifié, chacun des perdus de vue va donc être contacté pour un rendez-vous. » Selon les départements, il sera reçu par une mission locale, un centre de formation d'apprentis ou un membre de Pôle emploi : « On doit leur y proposer une solution adaptée », insiste le ministre. Notamment en remédiant à leur grande difficulté scolaire.

■ **Ce fichage est-il contesté ?** Lorsque l'idée de fichiers croisés a été lancée, il y a un an, elle a évidemment suscité des craintes. Certains points ont dû être précisés pour obtenir une validation finale de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), en décembre. Voire évacués, comme la possibilité d'assortir les renseignements de commentaires. Initiateur du dispositif lorsqu'il était au gouvernement, Martin Hirsch en assurait encore la défense après l'avoir quitté : « Il n'y a, dans ce projet, aucune arrière-pensée, confiait-il en avril 2010. La seule pensée, c'est d'aider les élèves, leur permettre de reprendre pied dans une école de la deuxième chance. »

Le réseau de ces écoles, qui récupèrent les égarés de 18 à 25 ans pour les remettre en selle vers un emploi, va encore s'étendre, en 2012, pour proposer 11 600 places, contre 8 000 places en 2010. CLAUDINE PROUST



Chaque année, 180 000 élèves quittent les bancs de l'école sans diplôme ni formation. Luc Chatel veut leur proposer des solutions adaptées. (LP/CHRISTINE HENRY.)

ALCOOL La fin des apéros Facebook

Un, puis deux événements annulés... Au Mans et à Nantes, les apéros Facebook prévus les 12 mai et 1^{er} juin n'auront pas lieu, faute de mobilisation suffisante sur le réseau social. Les rassemblements maintenus se comptent sur le doigt de la main et peu de grandes villes sont encore mobilisées. Lancée en 2009 à Nantes et Rennes, la mode des apéros Facebook obéit à un principe simple : faire la fête en plein air, avec les « amis de ses amis ». Au printemps 2010, de nombreuses villes avaient organisé leur soirée via le réseau social, réunissant jusqu'à 10 000 personnes. Jusqu'au drame survenu il y a un an jour pour jour à Nantes, quand un jeune fêtard s'est tué en chutant d'un pont. Ce décès a eu raison de l'engouement pour ces fêtes spontanées qui avaient en outre l'intérêt — pour des jeunes — de se faire au nez et à la barbe des pouvoirs publics.

Des médiateurs dans chaque préfecture

Un événement était prévu dans cette même ville le 1^{er} juin prochain. Mais beaucoup, sur le « mur » de l'événement, craignaient « une nouvelle beuverie ». Étrangement, la page Facebook, qui réunissait 6 000 internautes, a disparu il y a trois semaines. Une nouvelle page a aussitôt été créée, supprimée de nouveau. La préfecture et la mairie de Nantes assurent ne pas en être à l'origine. Quelques apéros sont néanmoins maintenus, par exemple à Soissons. Un groupe, Apéro Montpellier, rejoint par 923 personnes, prévoit un rassemblement le 17 juin esplanade de l'Europe. « Je souhaite que nous soyons exemplaires », avertit l'organisateur anonyme sur le Net.

Depuis septembre, Eric Bergeault est chargé par le gouvernement d'encadrer l'organisation des rassemblements Facebook. Fin avril, la secrétaire d'État à la Jeunesse, Jeannette Bougrab, a transmis une note pour nommer des médiateurs dans chaque préfecture. « Jusqu'ici, les jeunes n'avaient aucun interlocuteur pour préparer leurs projets, désormais nous les accompagnons. L'alcool reste synonyme de fête, seulement si celle-ci est bien gérée », justifie celui qui est surnommé Monsieur Apéro géant.

ANAÏS GERBAUD ET FABIEN SOYEZ

Quinté+

5 MILLIONS €



On parle que vous allez gagner

Montant minimum valable uniquement sur cette journée à partager entre les gagnants du rapport Ordre ayant le Numéro Plus gagnant.

Jouer comporte des risques : dépendance, isolement, ... Appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé).